

Vous pensez quoi de ce site juridique ?

Par **copainsky**, le **22/02/2011** à **11:53**

Bonjour à tous,

Je suis en 1ère année de droit et je fouine sur le net pour trouver quelques ressources pratiques. Je suis tombé sur un site gouvernemental qui explique le fonctionnement de la justice <http://justimemo.justice.gouv.fr/> et je voulais savoir ce que vous en pensiez ? C'est pas mal apparemment, il y a une page Facebook associée et tout. Vos avis m'intéressent histoire que je pêche pas des infos erronées image not found or type unknown

Merci à tous !

Par **jeeecy**, le **22/02/2011** à **12:09**

étant donné que c'est un site étatique, il doit contenir des informations relativement à jour donc c'est un bon point de départ pour trouver les renseignements pratiques qui te seront nécessaires au cours de ton cursus universitaire

toutefois, il me semble primordial pour un juriste de toujours revenir aux textes qui sont la seule source fiable d'informations image not found or type unknown

Par **Camille**, le **22/02/2011** à **13:10**

Bjr,

[quote="copainsky":3at6devy]

C'est pas mal apparemment, il y a une page Facebook associée et tout. [/quote:3at6devy]

Euh... pour moi, pas forcément le critère n°1 de garantie de sérieux... image not found or type unknown

Par **Camille**, le **22/02/2011** à **13:14**

Bjr,

[quote="jeeecy":3dpwvcok]

toutefois, il me semble primordial pour un juriste de toujours revenir aux textes qui sont la

;)

seule source fiable d'informations Image not found or type unknown [quote:3dpwvcok]

C'est peut-être le drame... bientôt, Légifrance et le bulletin de la Cour de casse vont être supplantés par Fesse Bouc ou Touite Heure...

:D

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **22/02/2011** à **17:27**

Salut,

Honnêtement un bon bouquin bien sélectionne vaut sans doute mieux, à tout point de vue, qu'un site pseudo-moderne et complexe à utiliser, pour se renseigner sur des trucs basiques...

Par **copainsky**, le **24/02/2011** à **09:45**

Merci pour vos réponses. Je trouve pas le site trop complexe perso, il permet de ce souvenir des infos qu'on a cherché et en plus il a une page facebook où on peut poser des questions à des professionnels. C'est quand même un site étatique donc ils sont obligés de proposer un contenu fiable à mon avis.

Après je pense que vous avez raison, les sites internet sont de bons compléments pédagogiques mais la base c'est les textes. ;)

Si vous avez d'autres idées de sites je prends ! Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **24/02/2011** à **14:28**

Bonjour,

[quote="copainsky":1f2gespz]

donc ils sont obligés de proposer un contenu fiable à mon avis.

[/quote:1f2gespz]

Euh... non... Ils "se sentent obligés de.." mais pas plus obligés que d'autres, ils ont aussi le droit de commettre des erreurs...

J'en ai déjà trouvé (rarement !) dans quelques fiches du portail du gvt, c'est dire.

Par **copainsky**, le **28/02/2011** à **10:20**

[quote="Camille":3q1a8bx1]Bonjour,

[quote="copainsky":3q1a8bx1]

donc ils sont obligés de proposer un contenu fiable à mon avis.

[/quote:3q1a8bx1]

Euh... non... Ils "se sentent obligés de.." mais pas plus obligés que d'autres, ils ont aussi le droit de commettre des erreurs...

J'en ai déjà trouvé (rarement !) dans quelques fiches du portail du gvt, c'est dire.[/quote:3q1a8bx1]

En effet, mais après rien ne nous empêche d'aller leur en toucher un mot sur Facebook. Si jamais je trouve une erreur sur le site justimemo (bien que je sois encore très novice sur la question) je pense que je leur en toucherai un mot, ça sert à ça aussi les réseaux sociaux non

mais ! 

Par **Camille**, le **01/03/2011** à **07:01**

Bonjour,

Bien sûr. Ou, même, plus simplement, leur envoyer un mail, c'est en général prévu dans les sites. C'est ce que j'avais fait, perso.

Bien entendu, il faut rester "simple et humble" et être à peu près sûr de son coup avant de poster...

:D

